

## SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le 2 avril 2024 à 14 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

### CV-2024-0314 Solidarité avec les victimes du conflit israélo-palestinien

Attendu que la Ville de Québec est responsable de réunir les conditions favorables au vivre-ensemble sur son territoire et d'assurer la protection des droits et libertés de l'ensemble de ses citoyennes et de ses citoyens;

Attendu que les conflits armés qui se déroulent à l'étranger ont des conséquences pour de nombreuses personnes qui vivent sur notre territoire en plus de créer des tensions au sein de la population;

Attendu que le conflit israélo-palestinien a provoqué au cours des derniers mois un nombre sans précédent de décès de civils et que la situation humanitaire est devenue particulièrement critique à Gaza;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le maire Bruno Marchand, appuyée par monsieur le conseiller Claude Villeneuve,

il est résolu que, avec l'accord de l'ensemble des conseillères et des conseillers, la Ville de Québec joigne sa voix à celles de l'*Assemblée nationale du Québec* et de la *Chambre des Communes*, à Ottawa, pour demander un cessez-le-feu humanitaire à Gaza, la libération de tous les otages civils ainsi que le respect des *Conventions de Genève* et du *Droit international humanitaire*.

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Louis Martin  
Président

(Signé) Sylvain Ouellet  
Greffier